
Don par la société populaire de Lodève d'un cavalier monté, armé et équipé, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don par la société populaire de Lodève d'un cavalier monté, armé et équipé, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 50;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40231_t1_0050_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Que les corps constitués, les Sociétés populaires, les citoyens et citoyennes de ce district seront invités à suivre la même réforme. Enfin que le présent sera rendu public par la voie de l'impression, publié, affiché, envoyé à la Convention nationale, au département de Paris, aux municipalités, aux comités de surveillance, aux juges de paix, et aux Sociétés populaires de ce district.

Pour copie conforme :

FAUCONPRET, secrétaire du district de Franciade.

Arrêté (1).

DISTRICT DE FRANCIADÉ.

Extrait du registre des délibérations du conseil général, du neuf du deuxième mois de l'an II de la République, une et indivisible.

Vu une lettre du citoyen Hazard, administrateur de ce district, dont la teneur suit :

« *Le républicain Hazard, à ses collègues et frères les administrateurs du district de Franciade.*

« Nanterre, ce cinq du deuxième mois de l'an II de la République, une et indivisible.

« Frères et amis,

« La voix de la vérité a étouffé celle du mensonge. Depuis quinze ans de ma vie, j'ai pratiqué toutes les rubriques de l'imposture sacrée des prêtres, il est temps de mettre à profit les bienfaits de la liberté, et d'effacer jusqu'au souvenir d'un état que j'ai toujours détesté au fond de mon cœur, et dont ma philosophie s'offensait tous les jours.

« Je vous envoie ma lettre de prêtrise, de curé, de prédicateur, et tous ces *brimborions*, témoignage scandaleux du despotisme ecclésiastique. Faites-en un *autodafé*. Puisse-t-il, pour le bonheur du peuple, entraîner tous les prêtres dans mon exemple.

« *Signé : HAZARD, administrateur du district de Franciade.* »

Le conseil général du district, faisant droit sur la demande du citoyen Hazard, et considérant en outre qu'il importe de donner de la publicité à cet acte de patriotisme et de philosophie;

Après avoir entendu le procureur syndic, a arrêté qu'il serait fait mention honorable sur le registre de ses séances de la conduite civique du citoyen Hazard.

Que les titres, lettres et papiers par lui envoyés, seront brûlés, et les cendres qui en proviendront jetées au vent par le vice-président du district qui prononcera ces paroles :

Puisse ainsi disparaître le fanatisme et l'aristocratie !

Et à l'instant lesdits titres et papiers ont été livrés aux flammes.

Le vice-président a donné, au nom du conseil, l'accolade fraternelle au citoyen Hazard, en le félicitant de sa régénération.

Le conseil général du district a arrêté que le présent serait imprimé, envoyé à la Convention nationale, au département, aux municipalités, juges de paix, comités de surveillance et Sociétés populaires du district de Franciade.

Pour copie conforme :

FAUCONPRET, secrétaire du district de Franciade.

La Société populaire de Lodève invite la Convention nationale à rester à son poste, et la prie d'accepter l'offrande patriotique d'un cavalier, monté, armé et équipé.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire de Lodève (2).

La Société populaire de Lodève à la Convention nationale.

« Provoquer par toutes sortes de moyens la dissolution de la Convention, voilà le but de nos ennemis. Ce n'est pas eux que vous représentez, mais les hommes libres. C'est à ce titre que nous avons le droit de vous dire : Mandataires, restez à votre poste, le salut du peuple l'exige. Craignez que le vaisseau républicain ne fasse naufrage si vous l'abandonnez à des mains traîtresses ou inhabiles; voyez comme le peuple s'est souvent trompé dans son choix, voyez les traîtres qu'il avait envoyés à l'Assemblée constituante, à l'Assemblée législative, à la Convention même.

« Pendant huit mois vous avez lutté contre une faction anarchiste, fédéraliste, royaliste. La célèbre journée du 31 mai a épuré la Convention et c'est depuis cette époque que vous avez travaillé efficacement au bonheur des Français.

« Représentants du peuple, consolidez la République, forcez nos ennemis à la respecter, donnez-nous des lois basées sur la Constitution du 10 août, faites qu'aucun individu ne puisse rester indifférent à la chose publique ou bien que la société soit purgée des hommes insensibles aux appels de la liberté et de l'égalité. Enfin que le volcan qui s'est ouvert sur la Montagne depuis le 31 mai ne cesse de vomir ses flammes républicaines que lorsqu'il ne restera rien d'impur à consumer et que la Convention ne comptera plus un seul traître, un seul modéré parmi ses membres.

« Acceptez l'offrande patriotique que nous faisons à la République d'un cavalier monté, armé et équipé.

« La société adopte à l'unanimité l'adresse, et députe les citoyens Fulcrand Benoît aîné, et Étienne Fulcrand Armand, deux de ses membres, pour aller la présenter à la Convention nationale.

« Pour expédition :

« CAVALIÉ, président; LÉOTARD, secrétaire. »

1) Archives nationales, carton C 279, dossier 753.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 164.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 769.